



PRODUCTEURS DE LÉGUMES
DE TRANSFORMATION DU QUÉBEC



Rapport annuel 2024-2025

ANNUÉE 2025 EN CHIFFRES

TABLE DES MATIÈRES

Portrait des PLTQ 2025.....	3
Mot du président et de la directrice générale.....	4
Mission, vision et valeurs.....	6
Structure organisationnelle.....	8
Représentation des PLTQ.....	12
Plan stratégique des PLTQ.....	14
Mise en marché.....	15
Affaires économiques.....	21
Services aux producteurs.....	22
Communications.....	23
Promotion.....	24
Implication sociale.....	26
Recherche et développement.....	27
50 ans de partenariat, d'innovation et de collaboration.....	35
Les PLTQ en action.....	36
Statistiques.....	37

Nombre d'entreprises agricoles PHMC

200

Nombre de cibles à concombre

 Donald Joyal Inc.
(Rive-Sud)

 Produits Ricard Inc.
(Rive-Nord)

 Valeur des ventes à la ferme

27 M\$

Nombre d'usines d'Aliments Nortera Inc.

 Bedford

 St-Césaire

 Ste-Martine

 St-Denis

Nombre de fermes par légume

74  **108** 

72  **10** 

PHM en régie conventionnelle

153

entreprises agricoles

53 646

volumes récoltés
(tonnes courtes)

13 693

superficies semées
(acres)

-14,2 %

vs 2024
(volumes récoltés)

PHM en régie biologique

42

entreprises agricoles

14 156

volumes récoltés
(tonnes courtes)

5 671

superficies semées
(acres)

-13,2 %

vs 2024
(volumes récoltés)

Concombre

10

entreprises agricoles

4 275

volumes récoltés
(tonnes courtes)

-11,7 %

vs 2024
(volumes récoltés)

13 %

Nombre d'agricultrices au sein des PLTQ



Le bilan du programme Récolte-Don! atteint



Récolte-Don!

856 494



portions de légumes aux Banques alimentaires du Québec incluant la quantité doublée par Nortera.

“*La compétitivité de nos légumes et la pérennité de notre filière sont aujourd’hui menacées par une concurrence internationale déloyale et des mécanismes d’approvisionnement public qui ne reflètent pas les réalités agricoles du Québec.* »

Chères productrices et chers producteurs,

Comme vous le savez, les dernières années ont été particulièrement éprouvantes pour notre filière. Les conditions climatiques désastreuses de 2023 et 2024, marquées par des excès d'eau sans précédent, ont entraîné des abandons records et fragilisé nos producteurs et, par la même occasion, Nortera. À ces difficultés s'ajoute l'incertitude liée aux politiques commerciales américaines, notamment les tarifs douaniers imposés par l'administration Trump, qui continuent de représenter une menace pour notre filière. Ces mesures ont accentué la pression sur le marché canadien, les pays asiatiques ayant détourné une partie de leurs exportations vers le Canada, où les tarifs douaniers demeurent beaucoup plus faibles. Cette situation accentue la concurrence déloyale à laquelle sont confrontés nos transformateurs et met en péril la compétitivité de nos légumes de transformation.

Ces facteurs combinés ont eu un impact direct sur la saison 2025. Les superficies contractées au Canada ont reculé, et le Québec a été particulièrement affecté. Les deux années consécutives de rendements catastrophiques ont mis à mal la productivité et la compétitivité de notre secteur. Dans ce contexte difficile, le transformateur n'a eu d'autre choix que de réduire ses contrats, là où la rentabilité était la plus compromise, ce qui a malheureusement touché davantage le Québec.

C'est dans ces conditions exceptionnelles que Nortera a demandé aux PLTQ, lors de la négociation annuelle de la convention de mise en marché du pois, du haricot et du maïs sucré, de revoir les clauses relatives aux champs abandonnés. L'objectif était de trouver une solution permettant à l'acheteur de payer sur la base des volumes réellement produits. La solution retenue a été d'intégrer la prime à la production directement au prix du produit.

Malgré un retard dans les semis attribuable au printemps capricieux, ainsi qu'une période de sécheresse en cours d'été, la récolte de pois a tout de même tiré son épingle du jeu. Les rendements se sont situés dans la moyenne des cinq dernières années et les volumes ont permis de répondre adéquatement aux besoins de l'acheteur. La récolte de haricot a pour sa part été plus gravement affectée par la sécheresse et s'est terminée plus tôt, à la suite de deux gels hâtifs. Cette situation a malheureusement causé des abandons de superficies et les volumes produits n'ont pas permis de combler les besoins de l'acheteur. Dans le cas du maïs sucré, les rendements ont

Mot du président et de la directrice générale

été variables mais les besoins de Nortera ont tout de même été comblés. La récolte de concombre s'est conclue sur une note encourageante pour la majorité des producteurs. Bien que certains aient rencontré des difficultés, la plupart ont pu livrer les volumes prévus à leur contrat.

Afin de renforcer la résilience des producteurs face aux changements climatiques, les PLTQ, en collaboration avec Nortera, ont lancé un projet pilote avec le MAPAQ visant à élaborer un plan d'adaptation pour la filière. Ce projet permettra au secteur d'identifier les impacts les plus prioritaires, de recourir à l'expertise des spécialistes pour déterminer des solutions et technologies capables d'atténuer ces impacts sur les entreprises agricoles, et enfin, d'offrir aux producteurs un accès à un soutien financier pour mettre en œuvre ces mesures.

Au cours de la dernière année, plusieurs contrats ont échappé à nos transformateurs québécois au profit de produits importés, principalement en provenance d'Asie, autant dans le secteur institutionnel que dans le commerce de détail. Cette situation met en lumière un enjeu majeur : la compétitivité de nos légumes et la pérennité de notre filière sont menacées. Elle révèle aussi une contradiction frappante : alors que la Politique bioalimentaire du Québec vise à renforcer l'autonomie alimentaire, le Règlement sur certains contrats d'approvisionnement des organismes publics, appliqué par le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG), privilégie encore trop souvent le seul critère du prix le plus bas. En l'absence de critères complémentaires tels que la qualité, l'assurance qualité, le développement durable ou l'environnement, ce mode d'attribution favorise systématiquement les importations à bas prix, produites selon des normes moins exigeantes que celles imposées aux producteurs québécois. À cet enjeu, les PLTQ, en collaboration avec Nortera, l'UPA et l'APMQ, se mobilisent pour faire évoluer les pratiques d'approvisionnement public. Il est essentiel de moderniser les mécanismes en place afin d'assurer un réel appui à notre souveraineté

alimentaire et à la compétitivité de nos producteurs et transformateurs, comme le font déjà d'autres provinces et pays. Cette mobilisation collective est indispensable pour protéger l'avenir et la résilience de notre agriculture québécoise.

Nous sommes également fiers de l'impact social du programme Récolte-Don! Année après année, de nombreux producteurs témoignent d'une grande solidarité en partageant une partie de leurs récoltes. Ce geste collectif illustre notre engagement indéfectible envers le bien-être de la communauté. Grâce à l'appui essentiel de Nortera, qui double les portions offertes, le programme a renforcé sa portée en soutenant des milliers de personnes en situation de précarité à travers le réseau des Banques alimentaires du Québec. Cela fait déjà 12 ans que Récolte-Don! incarne l'esprit de générosité et de responsabilité qui unit nos producteurs, notre organisation et Nortera.

Nous tenons à remercier chaleureusement les membres du conseil d'administration, les vice-présidents, l'équipe des PLTQ, ainsi que l'ensemble des producteurs et partenaires pour leur soutien constant, leur expertise précieuse et leur engagement indéfectible envers notre filière.




Pascal Forest
Président




Mélanie Noël, MBA, agr.
Directrice générale

Mission, vision et valeurs

Notre mission

Les Producteurs de légumes de transformation du Québec défendent les intérêts économiques de leurs producteurs et travaillent au développement de la production et la mise en marché des légumes destinés à la transformation.

Notre vision

Les producteurs et productrices sont fiers d'appartenir aux PLTQ et les reconnaissent comme l'acteur de premier plan pour les informer, défendre leurs intérêts, pour les représenter auprès des acheteurs et des partenaires du milieu et assurer la prospérité des productions.

Nos valeurs

Intégrité

Cette valeur est fondamentale pour les PLTQ. Elle guide les pratiques professionnelles et commerciales des administrateurs, du personnel et des producteurs. Elle mise sur le respect, l'honnêteté, la transparence, l'éthique, l'honneur et la loyauté.

Engagement collectif

Afin de poursuivre leur travail comme acteur de premier plan pour défendre les intérêts des producteurs, les PLTQ ont besoin de la force mobilisatrice de ceux-ci afin de consolider leur position de partenaire incontournable de la filière.

Passion

Les PLTQ et les producteurs qu'ils représentent ont à cœur leur travail. La passion les amène à se dépasser et à relever de nouveaux défis. Elle les guide également dans l'amour de l'agriculture et la fierté de nourrir les gens.

Partenariat

Les PLTQ entretiennent des relations harmonieuses avec leurs partenaires de la filière. Cela est essentiel pour assurer le rayonnement, la prospérité et le développement de l'industrie.

Démocratie

Les PLTQ ont toujours le souci de servir l'intérêt commun grâce à la démocratie. La liberté d'expression, l'égalité, l'équité, la justice, la tolérance et le respect sont des valeurs qui guident l'organisation auprès de ses membres dans toutes ses décisions.



Structure organisationnelle

Membres du conseil d'administration



Pascal Forest

Président
Rive-Nord



Hugues Landry

1^{er} vice-président
Saint-Jean-Valleyfield



Marc-André Isabelle

2^e vice-président
Saint-Jean-Valleyfield



André Brisson

Administrateur
Rive-Nord



Jessy Pelletier

Administrateur
Saint-Hyacinthe



François Bossiroy

Administrateur
Saint-Hyacinthe



Bernard Marin

Administrateur
Centre-du-Québec



Patrick Joyal

Administrateur
Centre-du-Québec



Gilles Audette

Administrateur
Biologique

Équipe des PLTQ



Mélanie Noël, MBA, agr.
Directrice générale



Carmen Garrett
Technicienne administrative



Emilie Dulude
Agente aux communications



Annie Girard
Commis à l'administration



Myriam Gagnon, agr.
Conseillère à la recherche et
au développement

Comités internes

Comité exécutif

Pascal Forest
Hugues Landry
Marc-André Isabelle

Conseil d'administration élargi

Membres du conseil d'administration
Membres des comités de production
Administrateurs des syndicats régionaux

Comité des résolutions

Pascal Forest
Hugues Landry
François Bossiroy
Mélanie Noël

Comités de production

Concombre

Patrick Joyal *président*
André Brisson *négociateur*
Jean-Sébastien Boisvert *négociateur*
Jonathan St-Onge *négociateur*
Raphaël Gaucher *substitut*
Pascal Forest *exécutif*
Mélanie Noël

Pois

Frédéric Boire *président*
François Bossiroy *négociateur*
Clovis Courchesne *négociateur*
Nicolas D'Aoust *négociateur*
Jonathan Doyon *négociateur*
Jessy Pelletier *substitut*
Yvan Michon
Marc-André Isabelle *exécutif*
Mélanie Noël

Biologique PHM

Alexandre Champagne *président*
Gilles Audette *négociateur*
Benjamin Champagne *négociateur*
Vincent Gauthier *négociateur*
Mathieu Strebel
Pascal Forest *exécutif*
Mélanie Noël

Maïs sucré

Stéphane Bisaillon *président*
Luc Hébert *négociateur*
Jonathan St-Onge *négociateur*
Alain DeRepentigny *négociateur*
Stéphane Tremblay *substitut*
Sébastien Joyal *substitut*
Léon Guertin
Pascal Forest *exécutif*
Mélanie Noël

Haricot

Jean-Pierre Labyt *président*
Wayne Stephenson *négociateur*
Vincent Bergeron *négociateur*
Laurent Rochat *négociateur*
Jacques Desrochers
Serge Graveline
Gilles Audette
Hugues Landry *exécutif*
Mélanie Noël

Agents de grief

Haricot

Benjamin Champagne *Rive-Nord*
François Bossiroy *St-Hyacinthe*
Frédéric Boire *St-Jean-Valleyfield*
Vincent Bergeron *Centre-du-Québec*

Pois

Pascal Forest *Rive-Nord*
Yvan Michon *St-Hyacinthe*
Marc-André Isabelle *St-Jean-Valleyfield*
Clovis Courchesne *Centre-du-Québec*

Concombre

André Brisson *Rive-Nord*
Jessy Pelletier *St-Hyacinthe*
Patrick Joyal *Centre-du-Québec*

Maïs sucré

Alexandre Champagne *Rive-Nord*
Jonathan St-Onge *St-Hyacinthe*
Nicolas D'Aoust *St-Jean-Valleyfield*
Luc Hébert *Centre-du-Québec*

Syndicats régionaux

St-Jean-Valleyfield

Hugues Landry *président*
Marc-André Isabelle *vice-président*
Mathieu Strebé *membre de l'exécutif*

Wayne Stephenson
Gilles Audette
Frédéric Boire
Nicolas D'Aoust

Myriam Gagnon *secrétaire*

St-Hyacinthe

François Bossiroy *président*
Jessy Pelletier *vice-président*
Laurent Rochat *membre de l'exécutif*

Serge Graveline
Raphaël Gaucher
Sébastien Joyal
Jean-François Ridel

Myriam Gagnon *secrétaire*

Rive-Nord

Pascal Forest *président*
André Brisson *vice-président*
Benjamin Champagne *membre de l'exécutif*

Jean-Sébastien Boisvert
Alexandre Champagne

Myriam Gagnon *secrétaire*

Centre-du-Québec

Bernard Marin *président*
Patrick Joyal *vice-président*
Jonathan Doyon *membre de l'exécutif*

Clovis Courchesne
Vincent Bergeron
Marc Dujardin
Luc Hébert

Isabelle Bordeleau *secrétaire*

Représentations externes

Union des producteurs agricoles (UPA)

Congrès général
Conseil général
Table horticole
Table de développement de la production biologique
Table des présidents et directeurs des groupes spécialisés
Table de concertation en santé, sécurité et mieux-être en agriculture
Comité consultatif de l'immeuble
Rencontre des responsables administratifs

Producteurs de fruits et légumes du Canada

Assemblée générale annuelle
Conseil d'administration
Activités de lobbying : De la ferme à l'assiette et Moisson d'automne

Autres comités et rencontres

Table filière des légumes de transformation
Politique bioalimentaire
La Financière agricole du Québec
Congrès CTAQ





Plan stratégique

En 2025, les PLTQ ont poursuivi la mise en œuvre de leur plan stratégique afin d'assurer la prospérité des entreprises de légumes de transformation. Plusieurs actions concrètes ont été réalisées autour des grandes orientations.

Avec les acheteurs, des rencontres régulières, incluant des échanges hebdomadaires pendant la saison, ont permis d'aborder les enjeux de production et de transformation, d'améliorer la circulation d'information et de maintenir une collaboration constructive. Des activités de réseautage, comme la journée estivale à St-Césaire, ont également contribué à resserrer les liens au sein de la filière.

Du côté de la convention de mise en marché, des mises à jour ont été apportées pour répondre plus efficacement aux problématiques vécues sur le terrain. La documentation des exceptions et leur communication aux producteurs ont renforcé la transparence et l'équité dans la gestion des règles collectives.

En matière de communication, les efforts ont permis d'améliorer la qualité des interactions avec les producteurs et les consommateurs. Le site Web affiche moins de trafic que les autres années, mais la durée des visites a augmenté de 149 %, signe d'un engagement renforcé. L'infolettre compte désormais 909 abonnés avec un taux d'ouverture de 55 %, et les interactions sur les réseaux sociaux ont bondi de 174 %, malgré un nombre d'abonnés stable. Enfin, la participation des producteurs à l'AGA a progressé de 66 % depuis 2012.

Diffusion et adoption de pratiques innovantes, réseautage et outils de transfert

Une cohorte de producteurs et partenaires techniques a été mise en place pour favoriser l'adoption de pratiques innovantes, avec huit activités prévues sur deux ans. Bien que le réseautage pancanadien et international ait été limité en 2025, des échanges ont eu lieu en Ontario dans le cadre du projet sur la tomate. Enfin, les comités de production ont évolué vers cette cohorte collaborative, permettant de structurer plus efficacement le transfert de connaissances en lien avec les objectifs stratégiques.

Ces actions s'inscrivent dans la continuité des autres axes du plan stratégique, qu'il s'agisse de soutenir la compétitivité des entreprises, de favoriser le transfert de connaissances ou de représenter activement les intérêts des producteurs auprès des partenaires et instances gouvernementales.

En somme, l'année 2025 a permis de consolider les acquis du plan stratégique, tout en adaptant les interventions aux réalités changeantes du secteur.

Mise en Marché

Convention de mise en marché

La négociation de la Convention de mise en marché demeure au cœur des activités des PLTQ entre les mois de novembre et mars. En 2025, pas moins de 16 rencontres ont été nécessaires pour parvenir à des ententes aux six tables de négociation.

Depuis 2016, la firme Forest Lavoie Conseil Inc. réalise, pour le compte de Nortera et des PLTQ, l'actualisation de l'Observatoire économique PHM. Cet outil permet de mettre à jour les données sur les rendements et les prix des cultures alternatives, ainsi que d'obtenir une estimation de la marge brute des différentes productions. Depuis deux ans, l'Observatoire fournit également des variations d'indicateurs, que chaque partie utilise pour calculer ses propres marges brutes.

En 2025, les discussions entourant la convention pois, haricot et maïs sucré ont été particulièrement marquées par une demande de l'acheteur Nortera. Celui-ci souhaitait revoir les clauses relatives aux champs abandonnés afin de trouver une solution permettant de payer sur la base des volumes réellement produits. Cette demande s'inscrivait dans un contexte particulièrement difficile pour la filière au Québec, marqué par deux années consécutives de pertes importantes pour les usines québécoises de Nortera, un déficit accru dans le programme d'assurance récolte, ainsi qu'une incertitude politique persistante liée aux tarifs douaniers. La solution qui a finalement été retenue par les deux parties a été de transférer la prime à la production directement dans le prix du produit.



Maïs sucré



Évolution du prix par rapport à 2024
- 4,35 %



Marge brute
683

(+ 70 \$ vs cultures alternatives, +16 \$ vs maïs-grain)

Particularités

- Prime + assurance récolte incluses
- Nouvelle classification → SU, Super sucré jaune, blanc et bicolore
- Objectif : marges comparables



Pois



Évolution du prix par rapport à 2024
- 2,7 %



Marge brute

643

(+ 30 \$ vs cultures alternatives)

Particularités

- Prime + assurance récolte incluses
- Superficie min. : 4 000 acres



Haricot



Évolution du prix par rapport à 2024
+2,18 %



Marge brute

700

(+ 89 \$ vs cultures alternatives)



Concombre



Évolution du prix par rapport à 2024
- 3 %



Contrat min. :

5 000 tc

Particularités

- Prix applicable aux catégories 1, 2, 3 et 4A uniquement
- Rabais volume : 5 500 tc -0,75 % → jusqu'à -6,75 % à 7 500 tc
- Ouverture cibles : dès 10 % du volume atteint
- Paiement final 15 octobre
- Remboursement traitements phytosanitaires : 11,11 \$/tc



Biologique (PHM)



Évolution du prix par rapport à 2024
Pois : -1,97 %
Haricot : Statu quo
Maïs sucré : -4,51 %



Marge brute

Pois : 1 000 \$/acre

(+12 \$ vs alternatives)

Haricot : 950 \$/acre

(-37 \$ vs alternatives)

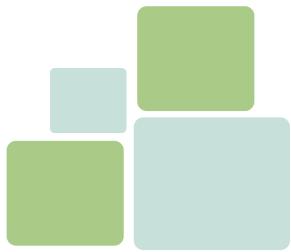
Maïs sucré : 975 \$/acre

(+67 \$ vs maïs-grain)

Particularités

- Prime + assurance récolte incluses

Péréquation 2025



La Convention de mise en marché prévoit un mécanisme de gestion de surabondance. Cet outil intervient lorsqu'un pic de récolte survient et que les usines n'ont pas la capacité de transformer toute la production.

Son fonctionnement repose sur un système de péréquation entre producteurs, qui permet de répartir équitablement l'impact et d'assurer un revenu à chacun. L'acheteur participe également en versant 50 % de la valeur des superficies abandonnées pour cause de surabondance.

Ce mécanisme, bien adapté à la réalité agricole, tient compte de l'historique des producteurs ainsi que des besoins des transformateurs, et constitue un outil efficace de stabilité et d'équité pour l'ensemble de la filière.

Cette année, le mécanisme de péréquation est intervenu dans le pois et il a permis de compenser les producteurs pour la surabondance et l'excès de chaleur.

Sommaire de la péréquation dans le pois

	2025	2024	2023	2022*
Nombre total de fermes	108		153	166
Nombre de fermes - valeur en surabondance ayant contribué au fonds de péréquation	105**		145**	160**
Montant versé par les fermes ayant contribué au fonds de péréquation pour surabondance et excès de chaleur	76 150 \$		132 159 \$	462 157 \$
% de péréquation	0,64 %		1,4 %	3,1 %
Nombre de fermes ayant reçu de la péréquation pour surabondance	3		3	11
Montant reçu du fonds de péréquation pour la surabondance (part des producteurs)	61 775 \$		59 754 \$	280 174 \$
Montant reçu de Nortera pour la surabondance (50 %)	61 775 \$		59 754 \$	280 174 \$
Montant total reçu par les producteurs de la péréquation pour surabondance	123 550 \$		119 508 \$	560 348 \$
Nombre de fermes en excès de chaleur	5		11	10
Nombre de fermes ayant reçu de la péréquation pour excès de chaleur	2		6	7
Montant reçu du fonds de péréquation pour l'excès de chaleur	14 374 \$		72 406 \$	181 983 \$
Montant reçu de Nortera pour l'excès de chaleur (clause 6.2)	49 183 \$		368 066 \$	274 331 \$

*À partir de la convention 2022: participation de 50 % par l'acheteur au fonds de péréquation pour la surabondance et tous les producteurs qui reçoivent des sommes de Nortera financent le fonds

** Abandon complet pour autres causes

Saison de production 2025



La saison 2025 a été marquée par des conditions climatiques contrastées. Au printemps, les précipitations fréquentes, combinées à des températures froides, ont retardé le début des travaux aux champs et freiné l'avancement des semis. Ces conditions, associées à un excès d'eau et à un manque de chaleur, ont favorisé l'apparition de maladies, de pourriture et d'insectes.

Au cours de l'été, la croissance des cultures a été retardée par les semis tardifs et une sécheresse estivale. Malgré ces défis, le pois s'en est bien tiré, avec des rendements moyens et des volumes conformes aux attentes de Nortera. Les abandons ont représenté environ 15 %, principalement en raison de l'excès d'eau ou de pluie, d'une levée inégale et de périodes de chaleur excessive.

Dans le haricot, des problèmes de double floraison ont entraîné une variabilité marquée des rendements et de la qualité. Le gel hâtif des 20 et 21 septembre a aussi affecté plusieurs champs, provoquant l'abandon d'environ 350 acres. La poursuite des récoltes jusqu'à dix jours après le gel demeure toutefois un fait positif, illustrant la résilience et la variabilité des cultures selon les conditions locales. Les récoltes de maïs sucré se sont déroulées dans des conditions contrastées. Les effets du gel précoce ont varié selon le stade de maturité des champs, mais le redoux automnal qui a suivi a permis à certaines parcelles de poursuivre leur développement. Finalement, la saison se situe dans la moyenne, tant pour les rendements que pour les volumes récoltés.

Malgré les conditions difficiles, la saison 2025 a permis de maintenir une production de qualité et de soutenir la stabilité de la filière.

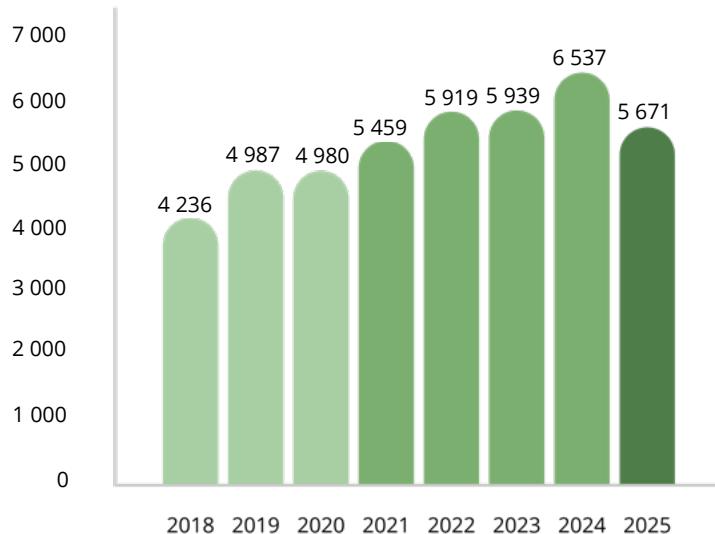
Superficies abandonnées PHM

Légumes	% superficies non récoltées	Principales causes
POIS	15 %	Excès d'eau ou de pluie, levée inégale, excès de chaleur, excès d'eau empêchant la récolte, surabondance
HARICOT	10 %	Gel hâtif, excès d'eau ou de pluie, insectes
MAÏS SUCRÉ	3 %	Excès de chaleur, sécheresse, insectes, faute de l'acheteur

Production biologique

La saison 2025 marque la dixième année de production biologique au Québec. Cette année, 42 fermes ont produit des pois, des haricots et du maïs sucré en régie biologique certifiée. Avec 5 671 acres semées, la production biologique représente 29 % de l'ensemble des superficies de légumes de transformation au Québec.

Superficies pois, haricots et maïs sucré biologiques semées (acres)



© Stéphane Bisson - Concours photos 2024

Inspections aux champs et dans les usines

Afin de s'assurer que les légumes soient récoltés dans les meilleures conditions et que les paiements s'effectuent selon les normes reconnues par la filière, les PLTQ collaborent avec des clubs conseils et un consultant spécialisé.

PHM

Des inspecteurs se rendent sur les chantiers de récolte pour suivre l'évolution des cultures et recommander, au besoin, des ajustements aux récolteuses afin de réduire les pertes au champ. Des inspections sont également réalisées dans les usines pour vérifier que l'échantillonnage et la classification respectent les normes établies, et que les équipements sont correctement calibrés.

En 2025, 90 chantiers de récolte et 12 inspections dans les usines ont été effectués, assurant ainsi un suivi rigoureux tout au long de la saison.

Sommaire des inspections dans le pois

Usine	Nombre de chantiers			Nombre d'échantillons			Pertes moyennes kg/ha				
	2025	2024	2023	2025	2024	2023	2025	2024	2023	moyenne 5 ans	moyenne 10 ans
St-Denis	16	12	21	59	43	73	179	192	267	217	200
Bedford	2	12	4	10	65	23	178	149	58	135	164
Ste-Martine	20	11	16	104	51	80	185	168	130	154	179
Total	38	35	41	173	159	176	181	170	152	169	181

Sommaire des inspections dans le haricot

Usine	Nombre de chantiers			Nombre d'échantillons			Pertes moyennes kg/ha				
	2025	2024	2023	2025	2024	2023	2025	2024	2023	moyenne 5 ans	moyenne 10 ans
St-Césaire	17	19	23	51	56	64	438	577	738	804	843
Bedford	9	3	10	39	9	29	422	1289	644	832	1001
Bedford HXF	10	12	21	47	35	63	575	757	872	725	928
Total	36	34	54	137	100	156	479	874	751	787	924

Sommaire des inspections dans le maïs sucré

Usine	Nombre de chantiers				
	2025	2024	2023	2022	2021
St-Denis	16	32	22	30	18
Ste-Martine	0	3	20	8	15
Total	16	35	42	38	33



© Serge Graveline - Concours photos 2025



Concombre

Pour le concombre, des inspections sont réalisées aux cibles afin de s'assurer que le paiement aux producteurs correspond au classement des légumes. Au total, 27 inspections ont été effectuées au cours de la saison 2025.



Affaires économiques

Assurance récolte

L'assurance récolte joue un rôle central pour protéger les producteurs contre les pertes de rendement liées aux conditions climatiques, particulièrement dans les cultures de légumes de transformation, où les risques sont plus élevés que dans d'autres cultures. Les indemnités versées ont contribué à limiter l'impact des conditions défavorables, notamment pour les cultures les plus touchées comme le haricot et certaines parcelles de pois et de maïs sucré.

Au cours de la dernière année, les représentants de la FADQ ont rencontré le conseil d'administration des PLTQ pour exprimer leurs préoccupations concernant le déficit du fonds d'assurance, résultant des mauvaises saisons de 2023 et 2024, ainsi que de l'augmentation importante des taux de prime. Ces discussions ont également été menées avec Nortera.

Pour contribuer à réduire le déficit du fonds et améliorer la viabilité du programme, plusieurs actions ont été mises en place par les producteurs et Nortera :

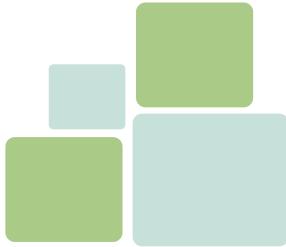
- Modifications à la convention de mise en marché pour limiter les abandons causés par l'excès d'eau empêchant la récolte.
- Amélioration de la sélection des parcelles pour mieux répartir les risques et favoriser des rendements stables.
- Optimisation de la sécurité en usine afin d'adapter la capacité de transformation aux volumes disponibles et réduire les pertes.

Ces mesures visent à renforcer la résilience de la filière tout en soutenant la pérennité de l'assurance récolte pour les prochaines saisons.

Les PLTQ adressent régulièrement des demandes de prorogation pour les dates de semis et de récolte.

Bilan pour l'année 2025

Culture	Semis	Récolte
 Pois	24 juin au 1 ^{er} juillet	
 Haricot	15 au 20 juillet	22 au 30 septembre (demande partiellement acceptée)
 Maïs sucré	24 juin au 1 ^{er} juillet 1 ^{er} au 3 juillet (demande partiellement acceptée)	6 au 20 octobre



Services aux producteurs

Programme des paiements anticipés

Depuis 2023, les PLTQ ont mandaté le service de la comptabilité des Producteurs de pommes du Québec, qui est agent d'exécution du Programme des paiements anticipés offert par Agriculture et Agroalimentaire Canada, pour offrir l'accès à ce programme. Les avances octroyées par producteur peuvent atteindre une valeur maximale de 1 000 000 \$, dont les premiers 250 000 \$ sont exempts d'intérêts et la balance est prêtée au taux préférentiel moins 0,25 %.

En 2025, trois producteurs ont bénéficié d'une avance au programme pour un montant global de 152 416 \$.



**Paiement
anticipés**



**3 producteurs
montant total
152 416 \$**

Communications

En 2025, les PLTQ ont poursuivi leurs efforts pour assurer une diffusion de l'information auprès des producteurs et du grand public.

Infolettre Le Cultivé

Le Cultivé demeure notre principal outil de communication. Il informe les membres et intervenants du secteur, entre autres, sur l'état des cultures, les projets de recherche et les événements à venir. Cette année, la communauté a franchi le cap des 909 abonnés, malgré une baisse du taux d'ouverture à 55 %, observée surtout en période estivale.

Site Internet

Le site des PLTQ demeure un pilier stratégique. Nous l'avons enrichi avec une nouvelle section AGRO-INFO dédiée aux producteurs, comprenant des articles comme des guides pratiques et des liens vers des ressources externes. Cette section sera mise à jour régulièrement pour soutenir la gestion des cultures.

Réseaux sociaux

Nos plateformes sociales ont permis de partager des moments forts, des événements marquants et des initiatives comme le programme Récolte-Don!

- Facebook privé : « Producteurs de légumes de transformation »
- Facebook public : « Légumes surgelés et en conserve du Québec »
- Instagram :
@producteurslegumestransformes

Infolettre Le Cultivé

Nombre d'abonnés

909



Facebook

Nombre d'abonnés

3 680

personnes suivent la page FACEBOOK
Légumes surgelés et en conserve du Québec

Groupe Facebook privé

Nombre de membres

294

suivi par des producteurs et des intervenants

Instagram

Nombre d'abonnés

167

@producteurslegumestransformes

Promotion

Partenariat avec l'AQDFL – Mouvement J'aime les fruits et légumes

En 2024-2025, les PLTQ et Nortera ont poursuivi leur partenariat avec le Mouvement J'aime les fruits et légumes de l'AQDFL, afin de soutenir le rayonnement de l'industrie québécoise des légumes surgelés et en conserve. Ce partenariat contribue à promouvoir la consommation de ces légumes dans une perspective de saine alimentation.

Tout au long de l'année, plusieurs campagnes de valorisation ont été diffusées sur les médias sociaux, notamment Facebook, Instagram et TikTok, mettant en vedette des nutritionnistes et des influenceurs engagés. Ces initiatives ont permis de rejoindre des milliers de Québécois et de renforcer le message du *Mouvement : manger des fruits et légumes, c'est bon pour la santé et pour le plaisir!*

Ce partenariat stratégique permet de positionner les légumes transformés comme une option pratique, nutritive et savoureuse, tout en renforçant les saines habitudes de vie au Québec.



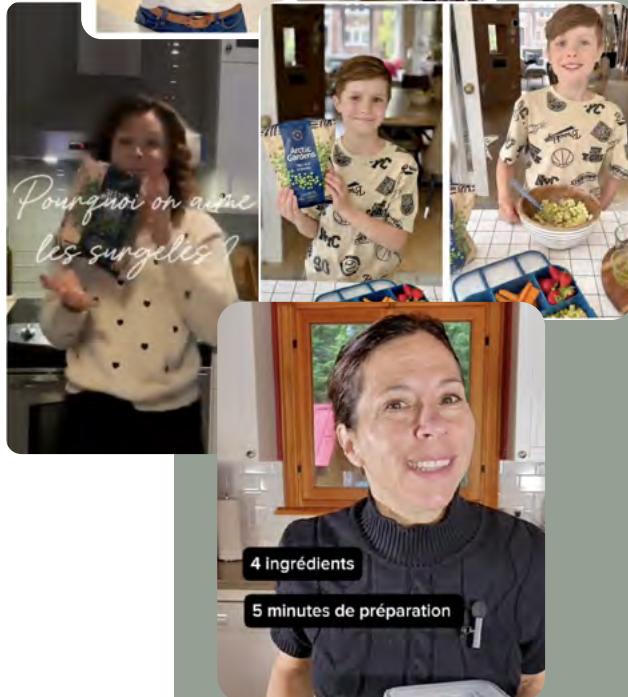
Des recettes mettant en valeur les pois verts et les légumes surgelés (paëlla, pâtes, lunchs).



Une collaboration pour la semaine des légumes surgelés (une infolettre spéciale, un ebook.



Des capsules vidéo éducatives et ludiques (cours de cuisine en direct avec un producteur, reels thématiques).





Formations HRI – Sensibilisation dans les écoles de cuisine

En 2024-2025, les PLTQ, en partenariat avec Nortera et l'AQDFL, ont soutenu une série de formations dans les écoles de cuisine du secteur HRI (hôtellerie, restauration, institutions). Ce projet vise à sensibiliser les futurs professionnels de l'alimentation à l'importance des légumes transformés dans une alimentation saine, locale et durable.

Au total, huit formations ont été offertes dans différentes régions du Québec, rejoignant plus de 130 étudiants :

- Trois-Rivières (4-5 octobre) – 15 étudiants
- Montréal, Calixa-Lavallée (8 octobre) – 22 étudiants
- Québec, Fierbourg (21-22 octobre) – 18 étudiants
- Montréal, Calixa-Lavallée (12 novembre, chef Michel Leclerc) – 20 étudiants
- Saint-Jean-sur-Richelieu (20 novembre, chef Nadia Gariépy) – 17 étudiants
- Gatineau (27 novembre, chef Gérard Fischer) – 24 étudiants

Ces rencontres ont permis de valoriser les légumes surgelés et en conserve auprès des jeunes en formation, en mettant de l'avant leurs qualités nutritionnelles, leur accessibilité et leur rôle dans la lutte contre le gaspillage alimentaire.





Implication sociale

Récolte-Don! : une solidarité qui perdure malgré les défis

Le programme Récolte-Don! a marqué l'année dans un contexte exigeant pour les producteurs, entraînant une légère baisse du nombre de fermes participantes et, par conséquent, des dons moindres que par le passé.

Malgré ces pressions, la générosité du milieu agricole est demeurée remarquable : 81 367 livres de légumes ont été données, soit 428 247 portions, représentant 71 % de l'objectif annuel grâce à 37 entreprises donatrices.

Les dons, composés de pois, haricots et maïs sucré, ont de nouveau été bonifiés par notre partenaire Nortera, qui a doublé les portions offertes. Au total, 856 494 portions de légumes ont été acheminées aux Banques alimentaires du Québec, contribuant à répondre à des besoins toujours croissants.

Depuis 12 ans, le programme Récolte-Don! a permis de distribuer plus de 1,36 million de livres de légumes. Cela représente 7,6 millions de portions destinées aux Québécois vivant une situation d'insécurité alimentaire. Cette réalisation illustre la force collective et l'impact durable de cette initiative.

Nous remercions sincèrement tous les producteurs et partenaires pour leur engagement. Grâce à leur solidarité, Récolte-Don! continue de semer l'espoir et d'enrichir la table de milliers de familles, année après année.



RÉCOLTE-DON! BILAN 2025



37

ENTREPRISES DONATRICES



428 247

PORTIONS DE LÉGUMES



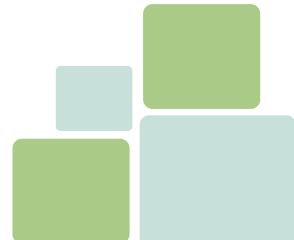
81 367

LIVRES DONNÉES



16 465 \$

VALEUR MONÉTAIRE



Recherche et développement

Recherche et innovation

Les Producteurs de légumes de transformation se mobilisent pour favoriser la santé et la conservation des sols, la biodiversité et la gestion de l'eau, en alignant leurs actions sur les priorités de recherche définies par les acteurs du secteur. Ainsi, au cours de l'année, trois projets importants ont mobilisé nos efforts. D'abord, une étude d'opportunité sur la production de tomates destinées au marché de la pâte de tomates au Québec a permis d'évaluer le potentiel de développement de cette filière. Ensuite, la cohorte « Augmenter les rendements par l'amélioration de la santé des sols et la réduction des pesticides dans les légumes de transformation » a réuni des producteurs engagés dans une démarche de mobilisation et de concertation. Enfin, la réalisation du guide de production du maïs sucré de transformation, accompagnée de la mise à jour des guides du pois et du haricot de transformation, a contribué à renforcer l'accès à des références techniques actualisées pour soutenir la performance des producteurs.

Ces projets ont évolué au cours de la dernière année. Nous vous invitons à consulter le résumé de l'ensemble de ces projets dans la section « Recherche et développement » du rapport annuel pour obtenir plus de détails.



© Michel Sauvé - Concours photos 2025



Essais de cultivars pois, haricot, maïs sucré en régie conventionnelle

Pourquoi

- Fournir de l'information sur la performance de nouveaux cultivars
- Adopter les cultivars les plus adaptés et performants
- Répondre aux exigences des acheteurs

Comment

- 101 cultivars évalués
 - Pois : 40 cultivars testés : 19 réguliers et 17 petits et 4 témoins
 - Haricot : 29 cultivars réguliers et mi-fins : 26 cultivars et 3 témoins
 - Maïs sucré : 32 cultivars : 5 cultivars SU, 23 cultivars Sh2 et 4 témoins

Résultats

[Les rapports sont disponibles en ligne](#)



Partenaires

CTAQ, Nortera, CÉROM, différents semenciers

Essais de cultivars de maïs sucré de transformation en régie biologique

Pourquoi

- Fournir de l'information sur la productivité et la qualité de nouveaux cultivars de maïs sucré destiné à la transformation
- Identifier les cultivars de maïs sucré ayant un potentiel de rendement supérieur en condition de production biologique
- Développer la compétitivité des entreprises québécoises du secteur des légumes de transformation en identifiant les cultivars les plus adaptés et les plus performants

Comment

- 7 cultivars testés de type Sh2 dont 1 témoin
- En les comparant entre eux et en validant la vigueur de chacun face aux enjeux climatiques

Résultats

[Les rapports sont disponibles en ligne](#)



Partenaires

Nortera, CÉROM, différents semenciers, CTAQ

Soutien financier



Évaluation du potentiel agronomique, économique et d'adaptation aux changements climatiques de nouveaux cultivars de concombre de transformation (2024-2026) et de nouveaux cultivars de tomate de transformation (2022-2023) sous les conditions agroclimatiques du Québec

Pourquoi

- Documenter et évaluer la performance agronomique, le potentiel d'adaptation face aux facteurs reliés aux changements climatiques des nouveaux cultivars de concombre de transformation, sous les conditions agroclimatiques du Québec

Objectifs spécifiques

- Documenter et évaluer les rendements et la qualité des concombres produits
- Documenter l'adaptation des cultivars aux conditions agroclimatiques du Québec
- Documenter la susceptibilité des cultivars aux insectes et maladies comme indicateur de possibilité de réduction d'utilisation de pesticides
- Déterminer si les cultivars testés répondent bien aux exigences du marché

Comment

- 9 cultivars parthénocarpiques testés

Résultats

[Les résultats sont disponibles en ligne](#)



Partenaires

CIEL, Seminis, Rijk Zwaan, Bejo, Nunhems

Soutien financier



Canada Québec



Cohorte : Augmenter les rendements par l'amélioration de la santé des sols et la réduction des pesticides dans les légumes de transformation

Pourquoi

- Afin de permettre aux producteurs de légumes de transformation de rendre leurs productions plus durables, rentables et résilientes et de demeurer compétitifs dans un secteur exigeant

Objectifs spécifiques

- Échanger sur les meilleures pratiques en matière de santé des sols
- Identifier et tester des approches permettant de réduire l'utilisation de pesticides tout en maintenant la productivité
- Déterminer des indicateurs clés de performance des parcelles pour optimiser les rendements et mieux accompagner les producteurs dans la sélection des parcelles à cultiver en légumes de transformation
- Favoriser une approche collaborative et structurée de transfert de connaissances

Comment

- Via des ateliers de transfert de connaissances, des activités de réseautage où sont favorisés les échanges et les discussions

Résultats

4 activités de réseautage et 3 ateliers de transfert réalisés en 2025

Partenaire
Nortera

Soutien financier



Québec

Guide de production de maïs sucré de transformation et mise à jour des guides pois et haricots de transformation

Pourquoi

- Pour faciliter l'accès à l'information, diffuser les bonnes pratiques et encourager l'innovation, afin d'améliorer la performance et la durabilité des productions

Objectifs spécifiques

- Doter les producteurs d'outils de référence pour faciliter la réussite
- Créer un guide de production de maïs sucré
- Mettre à jour les guides de production existants
- Regrouper ensemble toutes les informations spécifiques à chacune des productions
- Faciliter la compréhension des enjeux de production

Comment

- En créant un guide de production spécifique au maïs sucré de transformation et en mettant à jour les guides existants dans les pois et haricots

Résultats

[Guides disponibles en ligne](#)



Partenaire
Nortera

Soutien financier

Québec 



Étude d'opportunité de la production de tomates pour le marché de la pâte de tomates au Québec

Pourquoi

- Pour évaluer la viabilité de la production de tomates de champ pour le marché de la pâte de tomates au Québec

Objectifs

- Évaluer les coûts de production de la tomate destinée à la transformation et la rentabilité économique pour les producteurs
- Évaluer le nombre de producteurs et les volumes produits
- Analyser les avenues possibles pour la gestion de la récolte
- Évaluer les risques environnementaux et climatiques
- Étudier la concurrence et les partenariats potentiels
- Étudier les aspects réglementaires

Comment

En établissant un portrait de l'environnement d'affaires de la tomate, en réalisant les coûts de production, en synthétisant les aspects agronomiques, environnementaux et climatiques, en évaluant la logistique de la production et en tenant des rencontres avec les producteurs et les transformateurs pour valider l'intérêt envers la mise en œuvre de la filière.

Résultats

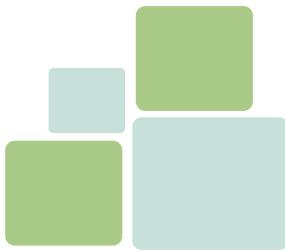
[Le rapport final est disponible en ligne](#)



Partenaires
Kraft Heinz
Investissement Québec

Soutien financier

Québec 



Filière des légumes de transformation

La Table filière des légumes de transformation a amorcé la planification stratégique pour les prochaines années, en se concentrant sur quatre grandes orientations visant à renforcer la filière et assurer la prospérité des entreprises québécoises.



1. Consolidation et développement des parts de marché

L'objectif est de stimuler l'approvisionnement local pour répondre aux besoins des marchés québécois, canadiens et étrangers, d'accroître la notoriété des légumes transformés du Québec et de favoriser un meilleur positionnement dans les appels d'offres et auprès des distributeurs et institutions.

2. Renforcement de la compétitivité, de la résilience et de l'innovation

La filière prévoit de garantir un approvisionnement local stable et diversifié, d'améliorer la performance agronomique, de renforcer la résilience face aux aléas climatiques et économiques, et de favoriser l'innovation pour maintenir la compétitivité des entreprises.

3. Sécurisation de la main-d'œuvre

Les actions viseront à assurer l'accès à une main-d'œuvre qualifiée, locale et étrangère, à favoriser l'attraction et la rétention de la relève, et à poursuivre les démarches de lobbying afin de simplifier les démarches pour les programmes de travailleurs étrangers, en production comme en transformation.

4. Amélioration de l'environnement d'affaires et réglementaire

La filière assurera une veille active sur les normes provinciales et interprovinciales, suivra l'encadrement des produits importés et agira pour réduire les contraintes administratives et opérationnelles. Elle continuera de suivre les réformes environnementales et réglementaires et veillera à ce que les programmes de sécurité du revenu soutiennent efficacement les producteurs face aux changements climatiques. Le développement et la promotion de programmes gouvernementaux visant à appuyer les différents maillons de la filière seront également poursuivis.

Ces orientations guideront les actions futures de la filière afin d'assurer sa compétitivité, sa résilience et sa durabilité à long terme.





Table horticole, groupe de travail sur la compétitivité des secteurs maraîchers et fruitiers

Depuis plusieurs années, les PLTQ collaborent activement avec les autres organisations du secteur horticole québécois pour renforcer la compétitivité des entreprises. Au cours de la dernière année, ils ont participé aux travaux de la Table horticole, présidée par M. Martin Caron, ainsi qu'au Groupe de travail sur la compétitivité des secteurs maraîchers et fruitiers, deux instances clés visant à développer un plan d'action concerté pour soutenir la croissance du secteur.

Parallèlement, le secteur horticole a multiplié les actions publiques et les interventions médiatiques pour défendre la viabilité des entreprises. Plusieurs sorties dans les médias ont servi à interpeller les décideurs sur l'urgence d'agir face aux enjeux pressants qui menacent la compétitivité.

Dans ces prises de position, le secteur horticole a notamment demandé :

- Une accélération des mesures d'allègement réglementaire et administratif, un engagement réitéré par le premier ministre, mais dont les résultats concrets se font encore attendre (ex. : eau de lavage, prélèvements en eau, plastiques agricoles, collecte sélective).
- Une adaptation des programmes de gestion des risques et un soutien financier provenant du Fonds d'électrification et de la lutte contre les changements climatiques afin de soutenir l'adaptation climatique et la réduction des GES.
- Une vigilance accrue quant à la provenance des produits et un engagement renforcé de l'institutionnel public envers l'achat local.

Le secteur a également dénoncé la pression commerciale croissante exercée par certaines chaînes et grossistes, notamment :

- la dévalorisation des coûts de production et l'imposition de multiples frais;
- les achats opportunistes influencés par les marchés d'exportation;
- les annulations tardives de commandes et les amendes non justifiées.

Cette dynamique, qui transfère les risques et les coûts vers les producteurs, menace directement la viabilité des exploitations. Dans ce contexte, le secteur horticole considère que le Code de conduite du secteur de l'épicerie est essentiel pour atténuer l'asymétrie actuelle du marché. Il appelle les grandes chaînes et les grossistes à collaborer de manière volontaire et constructive afin de définir des pratiques plus équitables et durables.

Grâce au travail conjoint des PLTQ et des autres organisations horticoles, rencontres, représentations, interventions publiques, le secteur poursuit un objectif commun : renforcer la compétitivité des entreprises horticoles et saisir les opportunités de croissance pour l'ensemble de la filière.





© Jean-Sébastien Boisvert - Concours photos 2025

Producteurs de fruits et légumes du Canada

Les PLTQ ont participé à l'assemblée générale annuelle des Producteurs de fruits et légumes du Canada (PFLC) en mars dernier à Québec. Le président des PLTQ, M. Pascal Forest, en est à sa cinquième année comme membre du conseil d'administration des PFLC.

Les priorités politiques de l'organisation visent à renforcer la compétitivité, la résilience et la sécurité alimentaire du secteur horticole canadien :

- Mettre l'alimentation au cœur des politiques :** Le gouvernement du Canada doit intégrer la question alimentaire dans ses décisions pour assurer la sécurité alimentaire, la pérennité du secteur et la santé publique.
- Améliorer rapidement les programmes de gestion des risques (GRE) :** Des mesures immédiates sont nécessaires pour aider les producteurs à faire face à l'incertitude des marchés, notamment liée aux droits de douane américains.
- Renforcer la compétitivité commerciale :**
 1. Intégrer l'horticulture dans la politique commerciale.
 2. Renforcer la surveillance et les mesures de protection face aux importations subites.
 3. Compenser la hausse des coûts intérieurs par des programmes ciblés.
- Assurer la stabilité de la main-d'œuvre :** Préserver et renforcer le Programme des travailleurs agricoles saisonniers (PTAS) et améliorer la surveillance réglementaire.
- Fournir des outils efficaces de protection des cultures :** Prioriser les homologations soutenant la sécurité alimentaire, allouer des ressources pour de nouvelles homologations, des données réelles et des réévaluations, et investir dans le programme des pesticides à usage limité pour rétablir sa capacité aux niveaux observés entre 2008 et 2013 (augmentation annuelle d'environ 7,2 M\$).



50 ans de partenariat, d'innovation et de collaboration



Les PTLQ ont célébré leur 50^e anniversaire lors d'un événement rassembleur tenu à Mont-Tremblant. Les assemblées générales annuelles et le banquet du 50^e ont réuni producteurs, partenaires et collaborateurs dans un moment empreint de fierté et de reconnaissance.

À cette occasion, une [vidéo commémorative retraçant 50 ans d'histoire](#) à travers des images marquantes, des témoignages et des faits saillants a été dévoilée.

Trois reconnaissances ont été mises à l'honneur :

- Le Méritas distinction 50 ans – Lucien-Beaudry, remis à Gilles Audette.
- Le Méritas distinction 50 ans – Nicolas-Appert, remis à Gilles McDuff.
- Le Méritas d'implication – 15 ans et plus, remis à Pascal Forest, Hugues Landry, Bernard Marin, Patrick Joyal et Yvan Michon.

Cet anniversaire a mis en lumière le parcours collectif des PTLQ, a rendu hommage aux bâtisseurs de la filière et a souligné la force et la résilience de notre communauté agricole.

Les PLTQ en action

Moments forts de l'année

Rencontres stratégiques, représentations politiques, partenariats solides et événements phares ont marqué l'année des PLTQ. Ces photos témoignent du travail constant de représentation et d'influence réalisé auprès de nos collaborateurs et partenaires.



Dîner Olo avec Nortera



Congrès UPA 2024



Moisson d'automne
PFLC



Gala 100^e de l'UPA

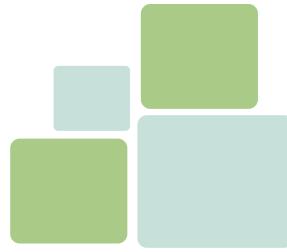


AGA PFLC 2025



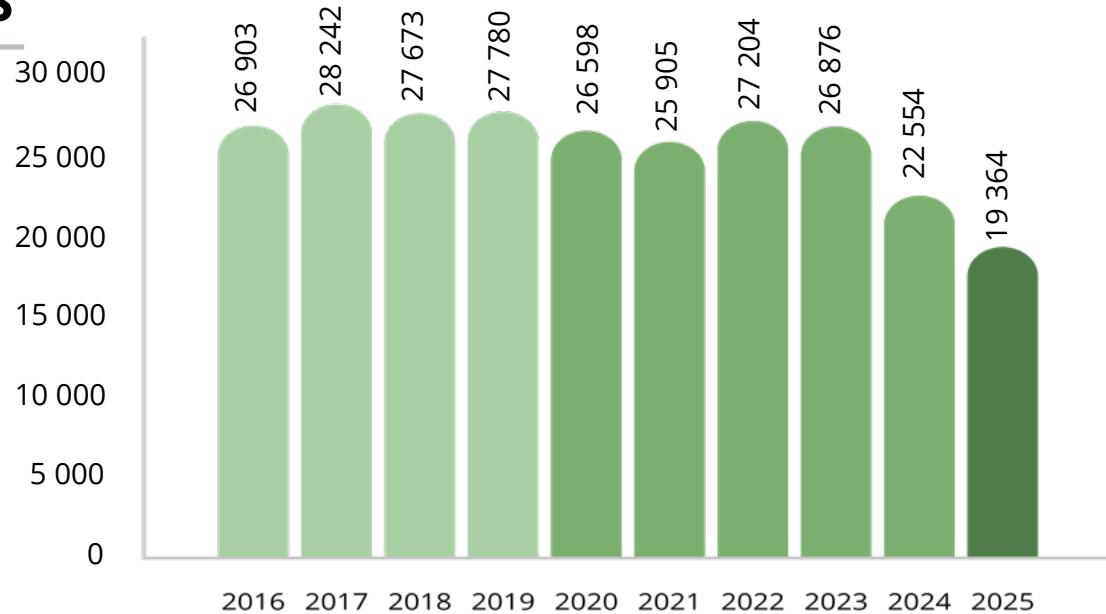
Journée recherche
PLTQ 2024

Statistiques

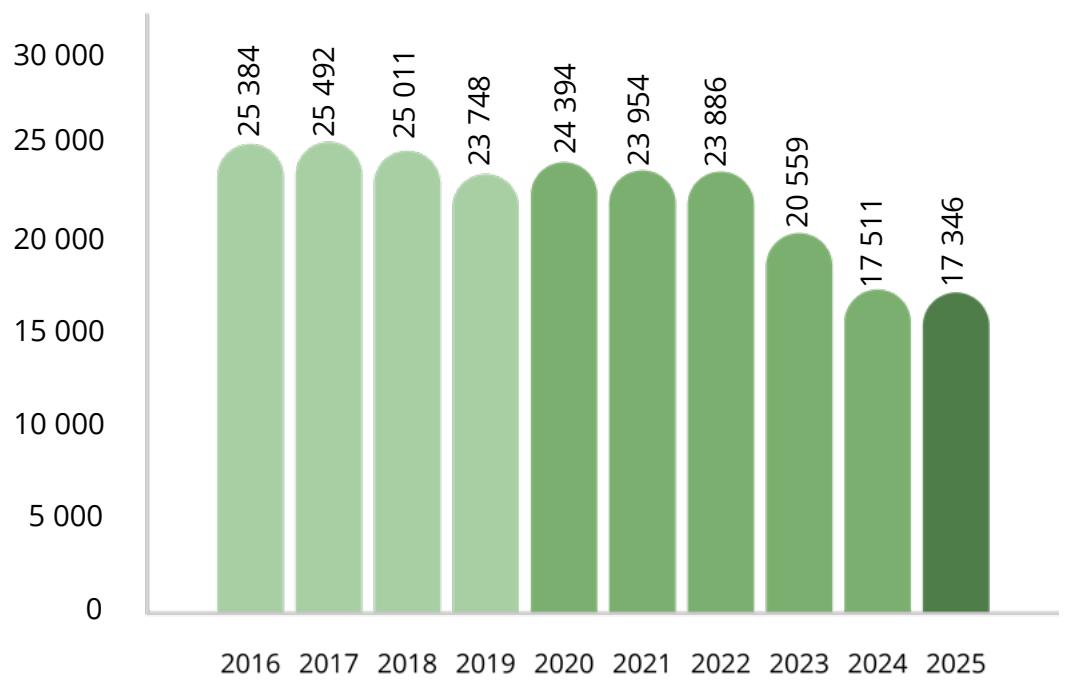


Évolution de la production de 2016 à 2025

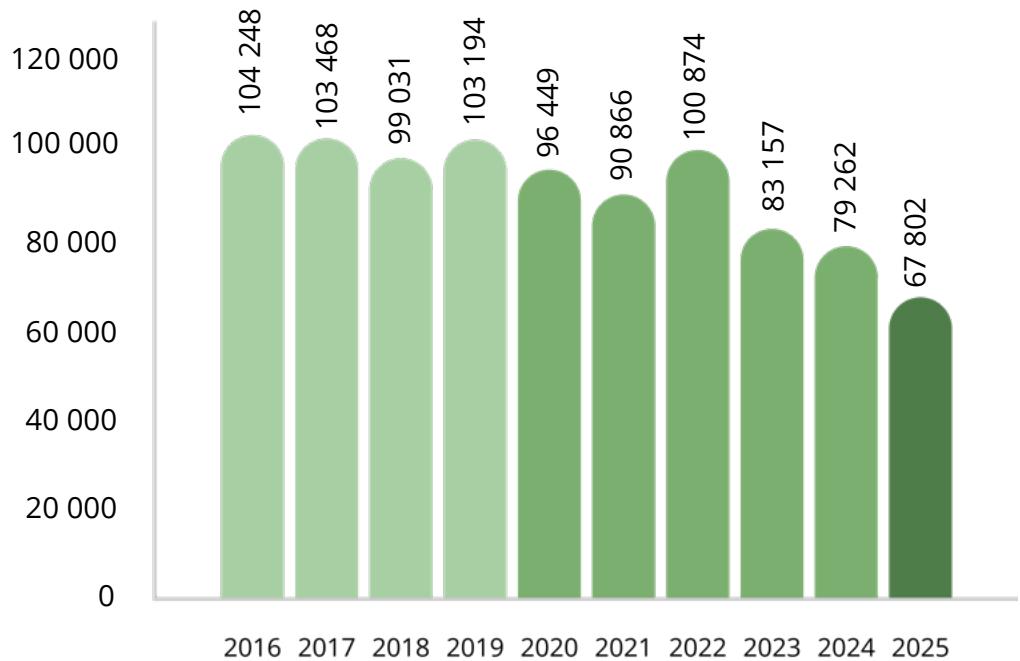
PHM ACRES ENSEMENCÉES



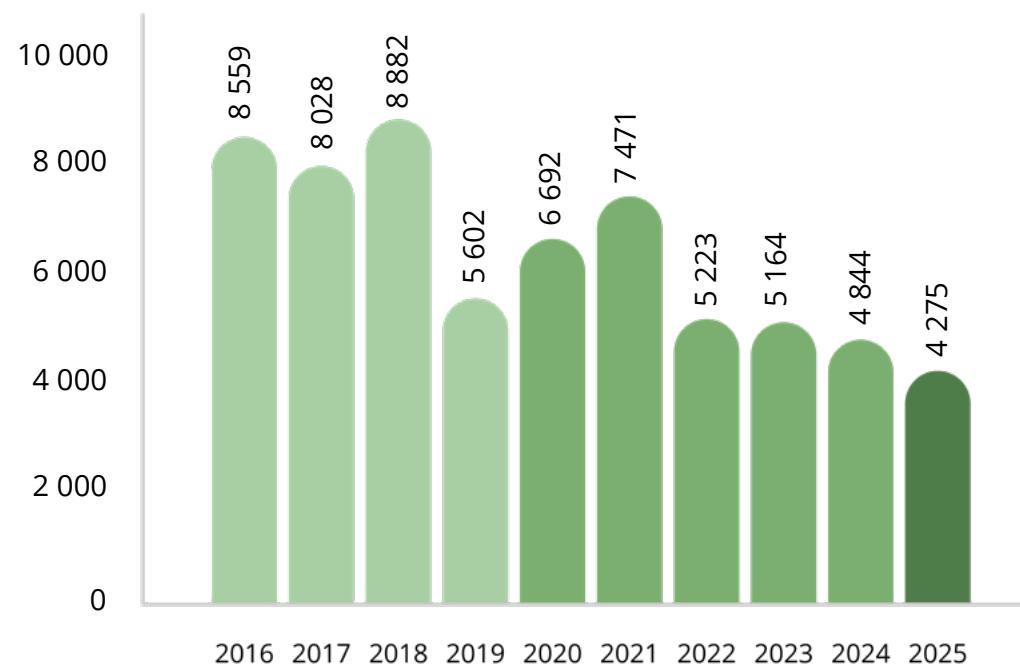
PHM ACRES RÉCOLTÉES



PHM
TONNES
COURTES

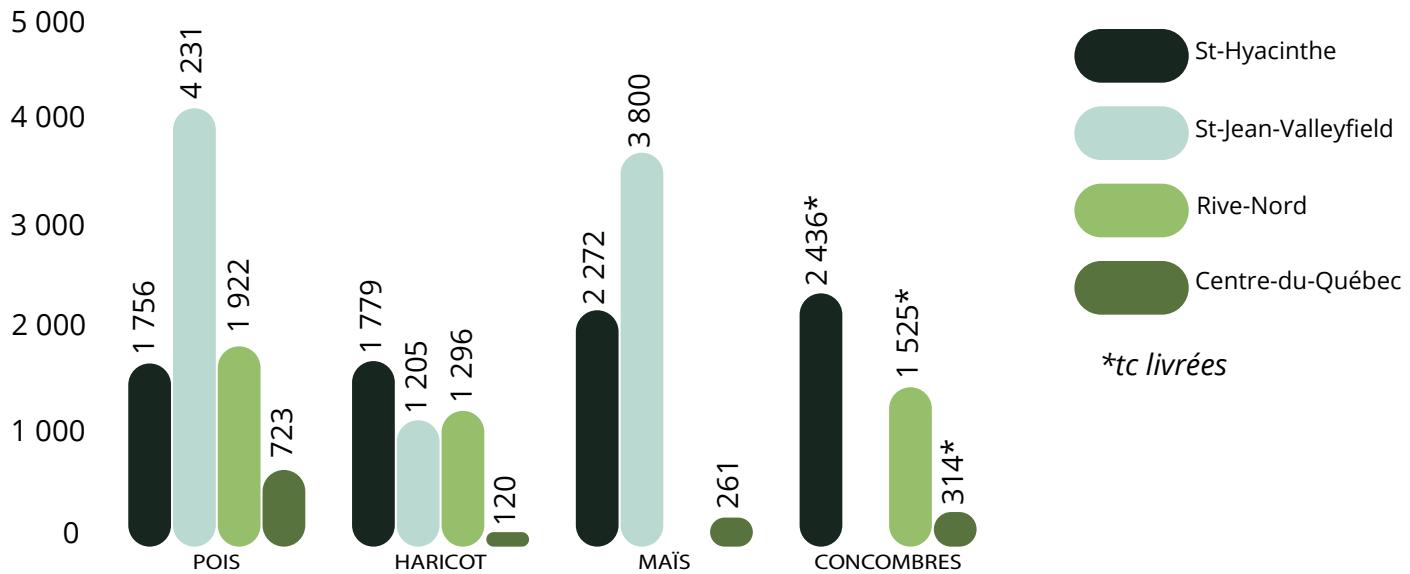


Concombre
TONNES
COURTES

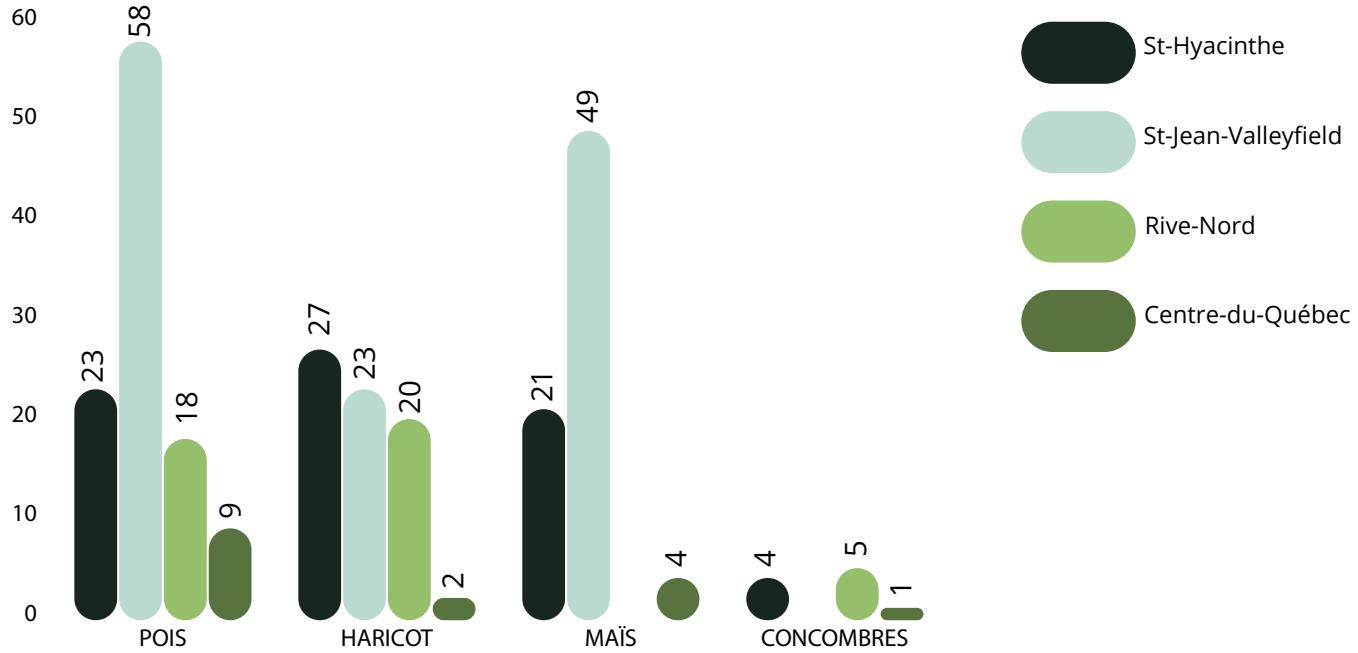




Répartition des superficies semées (acres)



Nombre de fermes au Québec





PRIX POIS

Évolution des prix payés — (\$/tonne courte : 2 000 lb)
Prix SANS frais de récolte et de transport

POIS PETIT

Année	Prix tendreté 115	Prix des semences (1 000 grains)	Prime à la production (\$/acre)	Forfait (\$/acre/jour) Semis à partir du 26 mai
2022	607	0,42	196,88	5
2022 BIO	967,98	0,46	230,28	5
2023	629	0,45	211,88	5
2023 BIO	968	0,46	231,25	5
2024	540	0,45	211,88	5
2024 BIO	793,76	0,46	231,25	5
2025	718,20	0,49		5
2025 BIO	973,20	0,63		5

POIS RÉGULIER

Année	Prix tendreté 120	Prix des semences (1 000 grains)	Prime à la production (\$/acre)	Forfait (\$/acre/jour) Semis à partir du 1 ^{er} juin
2022	554,99	0,52	190,31	5
2022 BIO	967,98	0,58	230,28	5
2023	594	0,55	200,10	5
2023 BIO	968	0,58	231,25	5
2024	493	0,55	200,10	5
2024 BIO	793,76	0,58	231,25	5
2025	619,20	0,60		5
2025 BIO	973,20	0,63		5

Un supplément de 10 % est ajouté au prix du pois lorsque la production a été irriguée.



PRIX HARICOT

Évolution des prix payés — (\$ / tonne courte: 2 000 lb)
Prix SANS frais de récolte et de transport

VERT RÉGULIER

Année	Prix de base	Prix des semences (1 000 grains)	Prime incitative (\$/acre)	Forfait (\$/acre/jour)	
				Avant le 15 mai	Après le 15 juillet
2022	298	2,63	188,67	5	5
2022 BIO	443,25	2,63	206,72	5	5
2023	315	2,73	196,22	5	5
2023 BIO	493	2,73	213,28	5	5
2024	268	2,73	196,22	5	5
2024 BIO	462,50	2,73	206,03	5	5
2025	356	3		5	5
2025 BIO	574,40	3		5	5

JAUNE RÉGULIER

Année	Prix de base	Prix des semences (1 000 grains)	Prime incitative (\$/acre)	Forfait (\$/acre/jour)	
				Avant le 15 mai	Après le 15 juillet
2022	294	2,63	188,67	5	5
2023	296	2,73	196,22	5	5
2024	258	2,73	196,22	5	5
2025	340,30	3		5	5

VERT MI-FIN

Année	Prix de base	Prix des semences (1 000 grains)	Prime incitative (\$/acre)	Forfait (\$/acre/jour)	
				Avant le 15 mai	Après le 15 juillet
2022	266	2,63	196,88	5	5
2022 BIO	443,25	2,63	206,72	5	5
2023	279	2,73	204,75	5	5
2023 BIO	493	2,73	213,28	5	5
2024	247	2,73	204,75	5	5
2024 BIO	462,50	2,73	206,03	5	5
2025	344,40	3		5	5
2025 BIO	574,40	3		5	5

JAUNE MI-FIN

Année	Prix de base	Prix des semences (1 000 grains)	Prime incitative (\$/acre)	Forfait (\$/acre/jour)	
				Avant le 15 mai	Après le 15 juillet
2022	227	2,63	196,88	5	5
2022 BIO	443,25	2,63	206,72	5	5
2023	241	2,73	204,75	5	5
2023 BIO	493	2,73	213,28	5	5
2024	196	2,73	204,75	5	5
2024 BIO	462,50	2,73	206,03	5	5
2025	264,20	3		5	5
2025 BIO	574,40	3		5	5

VERT GROS

Année	Prix de base	Prix des semences (1 000 grains)	Prime incitative (\$/acre)	Forfait (\$/acre/jour)	
				Avant le 15 mai	Après le 15 juillet
2022	311	2,63	188,67	5	5
2023	329	2,73	196,22	5	5
2024	257	2,73	196,22	5	5
2025	333,90	3		5	5
2025 BIO	574,40	3		5	5

VERT ET JAUNE EXTRA-FIN

Année	Prix de base non irrigué	Prix de base irrigué	Prix des semences (1 000 grains)	Prime incitative (\$/acre)	Forfait (\$/acre/jour)	
					Avant le 1 ^{er} juin	Après le 15 juillet
2022	346	377	2,63	205,08	5	5
2022 BIO	598	651,59	2,63	215,25	5	5
2023	383	397	2,73	213,28	5	5
2023 BIO	622	644,73	2,73	221,81	5	5
2024	360	395	2,73	213,28	5	5
2024 BIO	555	610,50	2,73	211,80	5	5
2025	477	463,80	3		5	5

Un supplément de 10 % est ajouté au prix du haricot lorsque la production est irriguée sauf pour le haricot extra-fin qui a un prix spécifique



PRIX MAÏS SUCRÉ

Évolution des prix payés — (\$ / tonne courte: 2 000 lb)
Prix SANS frais de récolte et de transport

Année	Catégorie	Prix de base	Prix des semences (1 000 grains)	Prime à la production (\$/acre)	Montant forfaitaire pour semis tardifs (\$/acre)	Forfait (\$/acre/jour)	Récolte à partir du 6 octobre
					À partir du 22 juin		
2022	Maïs sucré	170	5,35	70,28			8*
	Maïs sucré BIO	342	6,41	92,53			8*
2023	SU et bicolore	175	5,93	77,80	20		8*
	Maïs sucré BIO	347	6,23	90	20		8*
2024	SU et bicolore	143,50	5,93	77,80			7,18**
	Maïs sucré BIO	300	6,87	99,19			7,18**
2025	Sucré standard (SU)	153,20	6,52				7,18**
	Super sucré (Sh2) jaune	173,70	6,52				7,18**
	Super sucré (Sh2) blanc	165,50	6,52				7,18**
	Super sucré (Sh2) bicolore	154	6,52				7,18**
	Maïs sucré BIO	321,20	7,56				7,18**

* Maximum de 120 \$/acre

** Maximum de 107,63\$/acre, 20 octobre et après



PRIX CONCOMBRE

Évolution des prix payés — (\$/tonne courte : 2 000 lb)

Prix incluant les frais de récolte et de transport

CLASSE	2022 (\$ parthénocarpique)	2023 (\$ parthénocarpique)	2024 (\$ parthénocarpique)	2025 (\$ parthénocarpique)
No. 1 (0 - 26 mm)	871	944	930	902
No. 2 (26,1 - 31 mm)	871	944	930	902
No. 3 (31,1 - 42 mm)	628	680	670	650
No. 4 (42,1 - 51 mm)	298	323	318	308
No. 5 (51,1 - 55 mm)	107	115	113	110
Tout-venant	270	292	288	279
Avec défauts	107	115	113	110
Prix moyen pondéré (\$/tc)	622	582	629	655

2022 : Prix majorés de 2,5 % (lettre d'entente), pour les producteurs qui avaient des travailleurs étrangers temporaires et les prix du conventionnel majorés de 6,5 %

2023 : Prix du conventionnel majorés de 6,5 % si exigence de l'acheteur (lettre d'entente)



PRODUCTEURS DE LÉGUMES
DE TRANSFORMATION DU QUÉBEC

- 📍 555, boul. Roland-Therrien, bureau 355,
Longueuil (Québec) J4H 4E7
 - 📞 450 679-0540, poste 8262
 - ✉️ legumes-transformation.qc.ca
 - ✉️ pltq@upa.qc.ca
-